

Conseil d'établissement du conservatoire de musique d'Herblay Mercredi 04 avril 2018

Présents : Philippe ROULEAU Maire, Anne-France PINCEMAILLE Adjointe au Maire, Nelly LEON élue, Vincent LASSERRE Directeur Culture Jeunesse, Christophe VANNIER et Brigitte SAID représentants des professeurs, Pierre CASTAGNE, Juliette LE VAN et Lauranne RODRIGUEZ SUAREZ représentants des élèves, Aude MELKI responsable administrative, Christophe CHAUVET responsable pédagogique, Véronique BARON assistante administrative.

Excusés : Philippe LEVEQUE élu, Sarah NEROZZI-BANFI élue, Pascal BLIND Directeur général des services, Martine CABANE et Philippe DELMAS représentants des parents d'élèves, Jonathan DERST représentant des professeurs, Annick DEYRIS conseillère pédagogique.

- Madame Pincemaille ouvre la réunion et remercie Monsieur le maire de sa présence. Madame Pincemaille demande un tour de table de présentation du fait de l'arrivée récente de Madame Baron, assistante administrative au conservatoire ainsi que de la présence de deux jeunes représentantes d'élèves, Mesdemoiselles Le Van et Rodriguez Suarez.

- Monsieur le Maire remercie chaleureusement l'ensemble des personnels et des professeurs du conservatoire ainsi que les élèves pour leur implication très appréciée lors des vœux à la population en janvier dernier. Pour commencer, malgré un budget de fonctionnement conséquent pour la Ville, Monsieur le Maire réaffirme l'importance et le rayonnement du conservatoire dans l'offre culturelle ainsi que sa volonté de maintenir l'accès à cet enseignement musical de qualité pour tous.

Puis, Monsieur Rouleau nous informe du non renouvellement de la convention entre La Frette sur Seine et Herblay, à l'initiative de la ville de La Frette. Malheureusement la ville d'Herblay ne peut pas prendre en charge le différentiel pour les 43 élèves inscrits. Par conséquent, ces derniers vont passer au tarif extérieur lors de la prochaine rentrée. Par ailleurs, Monsieur le Maire annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation des cotisations pour la rentrée 2018 sous réserve du vote du conseil municipal

- Pour ce quatrième conseil d'établissement depuis 2014, Madame Pincemaille revient sur cette saison 2016-2017, une année dynamique très appréciée.

1. Synthèse du Rapport d'activité 2016/2017

- Depuis plusieurs années, le rapport d'activité du conservatoire reflète un dispositif pédagogique dynamique qui répond aux attentes d'un large public. Il va de l'éveil musical dès 4 ans aux cours d'adulte, et de la musique ancienne aux musiques actuelles comme on peut l'attendre d'un Conservatoire à Rayonnement Communal. Le CRC d'Herblay est l'une des structures d'enseignement musical les plus importantes du département, après le CRR (régional) de Cergy-Pontoise et le CRD (départemental) d'Argenteuil.

- Le conservatoire en 16/17 : 598 élèves, 28 professeurs, 21 disciplines individuelles, 10 pratiques collectives. Thème retenu pour la saison : la musique celtique. Plusieurs événements, Concerts des Portes ouvertes, Nuit des conservatoires, jazz Piano Bar, Décibel live, bal celtique, interludes...

- Dans les écoles, collèges et lycée : 9 actions représentant 400 heures de projets et concernant 43 classes soit 1200 élèves. En dehors du conservatoire : concert au TRBH et à l'église.
- Il n'y a pas eu de modification du projet éducatif 2015-2022. La saison prochaine marquera un point d'étape, à mi-chemin d'un projet construit sur 7 ans. Un bilan sera nécessaire notamment autour du projet pédagogique qui manque à ce jour.

Voici les changements qui ont marqué cette saison 2016-2017 :

- Madame Gagnat, ancienne directrice de l'établissement est partie en disponibilité en mars 2017 et a quitté définitivement le conservatoire.
- A la même période est arrivé Christophe Chauvet, responsable pédagogique, chargé d'assurer le suivi de l'action pédagogique et de mettre en œuvre les projets artistiques, en étroite collaboration avec l'équipe d'enseignants et la responsable administrative, Aude Melki. Ce fonctionnement collégial, s'appuyant sur les compétences et l'expérience des enseignants, a permis au conservatoire de retrouver un climat plus serein et un enthousiasme communicatif au sein de l'équipe.
- Dès la fin de l'année scolaire dernière, les ateliers « découvertes » ont été réorganisés avec un retour à 3 séances/instrument/an, par groupes de 3 élèves. Pour tous les instruments (sauf piano et guitare). La formule donne satisfaction.

2. Année en cours 2017/2018.

- Quelques chiffres : on observe une légère baisse du nombre d'adhérents : 568 élèves en cursus ou membres des ensembles. Le chiffre de l'an dernier était-il bon ? Quelques adultes étaient inscrits à l'orchestre, sans être élèves dans une discipline individuelle, et certains élèves qui s'étaient inscrits au début de l'année ont arrêté en cours d'année. Cette année, le règlement intérieur est appliqué strictement, l'année engagée est due entièrement. Il y a donc moins d'arrêts en cours d'année, le chiffre d'élèves est plus fiable et représentatif.
- Inscriptions de 2017/18 : Au regard des observations de l'équipe et des retours des familles, la mise en place des réinscriptions/inscriptions en septembre, n'a pas permis aux familles d'anticiper suffisamment la rentrée de leurs enfants. Par ailleurs, la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire a été appréciée par les familles car plus simplifiée, plus lisible et donc plus efficace dans la pratique. De nouvelles modalités d'inscription auront lieu à la rentrée de septembre 2018.

Pour action la saison prochaine : Un mail sera envoyé aux élèves pour les prévenir de la modification de tarifs.

- Christophe Chauvet présente les évolutions pédagogiques mise en œuvre cette année 2017-2018
 - Les Cours de formation musicales (FM) d'1h30 ont été restructurés: $\frac{3}{4}$ d'heure de formation musicale sur les fondamentaux (solfège) et $\frac{3}{4}$ d'heure de culture musicale appliquée en lien éventuellement avec la programmation musicale du conservatoire et de la ville.

- L'offre d'ateliers collectifs a été diversifiée: remise en place du chœur Poly Sons (6 à 9 ans), et d'une formation musicale chorale (à partir de 11 ans), mise en place des ateliers de musiques actuelles (Carole Perera/Thomas Negroni) et enfin une batucada.
- Enfin, une scission de l'orchestre symphonique en 2 phalanges distinctes: un orchestre à cordes et un orchestre d'harmonie (ensemble ouvert aux musiciens extérieurs)
- Début de ré harmonisation des contenus et épreuves de fin d'année des cursus de formation musicale.
- Réorganisation des ateliers de découvertes instrumentales : par groupe de 3 enfants / 3 fois par an et par instrument.

Pour action la saison prochaine : une réunion d'information concernant les ateliers de découvertes instrumentales sera organisée à la rentrée 2018 pour les parents.

3. Organisation des réinscriptions pour la rentrée 2018/19 (Aude Melki)

Forts de l'expérience de l'année dernière et à la demande des familles, nous proposons de revenir sur des réinscriptions et préinscriptions en juin.

▪ Voici les dates pour la rentrée 2018

Réinscriptions des anciens élèves :

Du mardi 12 au mercredi 20 juin 2018 inclus, au conservatoire.

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 15h00 à 19h00

Le samedi 16 juin : de 10h00 à 13h00

Préinscriptions des nouveaux élèves (En fonction des places disponibles) :

Du samedi 23 au vendredi 29 juin 2018 inclus, au conservatoire.

Le samedi 23/06: de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 15h00 à 19h00

Comme la rentrée dernière, les familles sont engagées financièrement au moment de la réinscription/inscription. L'année commencée est dû.

Pour action : un courrier d'information sera envoyé début mai aux anciens élèves

Les modalités seront également affichées au sein du conservatoire et sur le site internet de la ville.

Il n'y aura pas de modification des tarifs en 18/19. Sauf pour les Frettois (courrier envoyé par mail aux familles).

4. Questions de Monsieur Pierre Castagné, de Mademoiselle Rodriguez Suarez (représentants des élèves) et de madame Brigitte Saïd et Monsieur Christophe Vannier (représentants des professeurs).

- Accueil du conservatoire, information aux parents

L'accueil se fait dans le hall du 1^{er} bâtiment, c'est un lieu de convivialité et informatif (borne d'accueil, salle des professeurs, tables, piano). Pour les informations spécifiques, cela peut se faire par mail ou par téléphone auprès de Christophe Chauvet, responsable pédagogique, Aude Melki, responsable administrative et Véronique Baron, assistante administrative.

- Projet, statut du conservatoire dans le futur (agrément...)

Lors du Conseil d'établissement du 6 mai 2015, il avait été précisé que le conservatoire, classé par le Ministère de la Culture, devait faire l'objet d'un renouvellement d'agrément. Cette demande a été présentée dans le respect des délais, soit le 9 octobre 2015, mais elle est encore en cours de traitement par la DRAC. Elle s'appuie, entre autre, sur le projet d'établissement qui porte sur la période 2015-2022.

Pour action la saison prochaine : un bilan d'étape devra être réalisé.

- Repréciser les fonctions des administratifs

Les interlocuteurs au sein du conservatoire sont :
Christophe Chauvet, responsable pédagogique
Aude Melki, responsable administrative
Véronique Baron, assistante administrative.

- Les spectacles payants

Jusqu'en 2016/17, les cours de FM étaient en lien étroit avec un spectacle de la programmation, et l'inscription à un cours spécifique de FM donnait droit à assister au spectacle gratuitement. Depuis la rentrée 17/18, ce dispositif n'existe plus. Les professeurs peuvent choisir un spectacle de la programmation sur lequel appuyer leur travail, mais il n'y a pas d'obligation d'assister aux spectacles de la saison. Dans le cas où un professeur souhaite proposer une sortie pédagogique à ses élèves, un tarif préférentiel de 7€ est proposé aux élèves. C'est le professeur qui centralise les règlements.

Pour action la saison prochaine : Une meilleure communication aux familles sera faite à la rentrée 2018 sur ces modalités d'accès aux spectacles

- Piano dans le hall d'entrée de l'EAM : durée de vie?

L'objectif est celui de la convivialité (cf les gares parisiennes) mais il faut des règles, qui ne sont pas clairement établies à ce jour. Il est nécessaire de transmettre des règles en amont : se faire connaître à l'accueil, savoir jouer un morceau, ne pas jouer trop fort, etc...

- Proposition d'instaurer un 3^{ème} Cycle de Formation Musicale certaines années en fonction des effectifs.

Il peut être proposé une année de perfectionnement après le 2ème cycle, si plusieurs élèves motivés sont intéressés. Le nombre d'élèves minimum reste à définir.

Pour action la saison prochaine : effectuer un sondage auprès des élèves concernés en juin afin de déterminer les besoins et de proposer une classe spécifique.

- Temps d'échange avec l'ensemble des représentants des professeurs et élèves.
 - Zoom sur le fonctionnement des heures d'accompagnement (pour quelles raisons les heures d'accompagnement ont été réduites ? les heures allouées sont-elles suffisantes ? Ne peut-on pas améliorer le système existant ?).

Pour répondre à mademoiselle Rodriguez-Suarez ces heures ont été réduites pour des raisons budgétaires. Le besoin n'est pas le même sur toute l'année, nous avons opté pour une meilleure répartition. José accompagne les classes instrumentales et de chant et se rend disponible pour les élèves instrumentistes avant les examens et les interludes.

Pour action la saison prochaine: afin d'identifier les besoins d'heures d'accompagnement il est nécessaire d'avoir un retour écrit de la part des professeurs. Le processus de demande était plus simple l'année dernière, il est proposé et acté de revenir au système de fiche durant le mois qui précède les examens.

- Le cahier de liaison qui n'existe plus cette année manque aux élèves.

Pour action la saison prochaine : nous allons travailler sur la mise en œuvre d'une évaluation des élèves par les professeurs via iMuse à partir de la rentrée prochaine.

- Suite à une demande des professeurs

Pour action la saison prochaine : nous allons étudier la possibilité de changer de salle pour l'orchestre d'harmonie (la scène serait plus adaptée).

- Monsieur Castagné en tant que président de l'association des parents d'élèves fait part de sa satisfaction de voir que les suppressions de poste en fin d'année 2015/16 ont été ponctuelles et que la situation du conservatoire lui semble à présent stabilisée.